



Association Européenne
des Handicapés Moteurs

**SIÈGE SOCIAL A BOUCAU (64340), DOMAINE DE MATIGNON
DÉCLARÉE LE 31 JANVIER 1964 A LA PRÉFECTURE DE SEINE ET OISE**

**PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 15 JUIN 2019**

Le 15 Juin 2019 à 14 heures, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle Rouchéou, à SOUSTONS (40140) sur convocation écrite adressée à tous les adhérents par le conseil d'administration.

L'Assemblée est présidée par Mr Michel LACLAU, président de l'association, assisté par les membres du bureau.

La feuille de présence est émargée par les membres présents et porteurs de pouvoirs, soit 84 membres sont présents et représentés sur 211. En conséquence, le quorum d'un quart est atteint, et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents(es) exceptés Mr PELLET et Mr MARTIN.

Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier adjoint
- Compte-rendu financier par l'Expert-Comptable
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Rapports activités établissements par les directeurs
- Quitus aux Administrateurs
- Renouvellement et élection des Administrateurs sortants
- Questions diverses

* * * * *

Mot d'accueil de Michel LACLAU, Président

Bienvenue à toutes et à tous, résidents, familles, membres, sympathisants, salariés, bénévoles et invités.

Cette assemblée est enregistrée pour faciliter la réalisation du compte-rendu.

Merci à vous tous (tes) de participer à notre assemblée générale.

211 personnes ont adhéré à ce jour à l'association.

84 membres sont présents ou représentés.

Le quorum d'un quart est atteint. L'assemblée générale ordinaire de l'AEHM pour l'année 2018 peut donc valablement se dérouler.

Je vous prie d'excuser :

- Mr ALEXANDRE, Directeur de l'ARS des Landes,
- Mr PELLET et Mr MARTIN, deux administrateurs de l'AEHM,
- Et Mme LEDUC, Directrice du Hameau de Gâtines à Valençay.

Je vous présente autour de cette table, Mr JOBBE DUVAL, le trésorier de l'AEHM, Mr MACE, notre expert-comptable de la SOFIDEEC, Mr Sébastien CRUEGE, notre commissaire aux comptes du cabinet SAGEC à Bordeaux, Mr Etienne GOBIN, directeur général et Mme CHARPENEL, maire de Soustons présente jusqu'à 14h30, je lui laisse donc la parole.

Intervention de Madame Frédérique CHARPENEL, maire de Soustons :

Bonjour à toutes et à tous, et un bonjour particulier à ceux qui sont venus de loin, ceux de Tarnos sont habitués, ils connaissent bien Soustons, ils sont même venus dans la salle Roger Hanin pour nous offrir un très beau spectacle, nous nous en souvenons encore. Je sais qu'il y en a qui ont parcouru des kilomètres pour venir, peut-être pour certain découvrir Soustons, je pense que tout se passe bien, que vous êtes bien accueillis et que vous repartirez un peu avec de l'âme des Soustonnais.

Je suis ravie de pouvoir participer au début de vos travaux et je vous en prie de m'excuser mais j'ai un emploi du temps un petit peu chargé, même le weekend.

Je voulais vous dire que le Foyer André Lestang est un établissement que nous connaissons bien à Soustons avec celui des Arènes.

En effet, j'ai plaisir à participer à tous les Conseils de Vie Sociale, qui sont ici bien animés, en tout cas avec beaucoup de fond, et je crois que c'est aussi l'objet de vos rencontres.

En tant que Maire de Soustons il est important pour moi de savoir quelles sont les problématiques qui sont internes ou pas, sur lesquelles évidemment je n'ai pas à agir, mais là où nous avons à agir ensemble. Il y a beaucoup de débats. Le dernier en date au Conseil de Vie Sociale était sur les mots intégration ou inclusion, peut être que ça va faire partie aussi de vos échanges, mais ce que nous vivons à Soustons je crois que c'est assez exemplaire, je crois que c'est partout et je crois que c'est de plus en plus, c'est le vivre ensemble. J'y suis très attachée, ce pour lequel nous avons une responsabilité, ce sont les équipements publics. Nous sommes au niveau de la ville sur un chemin qui est un peu long parce que la mise en accessibilité c'est couteux. Mais c'est quelque chose que nous faisons, nous sommes en train de requalifier le centre-ville et nous travaillons de concert avec les responsables du foyer et les associations qui représentent aussi une partie des résidents pour que les équipements nouveaux et ce que nous rénovons soient aux normes d'accessibilité, afin que nous puissions travailler sur le vivre ensemble. Je crois ici, que quand on vie à Soustons, je crois que nous vivons tous ensemble, et je souhaite vraiment que nous puissions continuer à vivre de cette manière-là, c'est la plus belle des manières et je redis, parce que pour moi c'est important, je l'ai dit au dernier Conseil de Vie Sociale sous forme de boutade, mais quand moi, maire de Soustons j'arrive à « engueuler » une personne en fauteuil parce qu'on ne la voit pas la nuit parce qu'elle n'a pas mis de gilet, ou parce qu'elle téléphone en roulant, il n'y a plus la personne qui porte un handicap mais une personne lambda, nous en sommes là sur les relations et dans cette vie commune, je crois que nous arrivons à bien vivre ensemble.

Je vous souhaite une très bonne assemblée, beaucoup d'échanges dans ce séminaire qui se termine, et sachez que vous avez le soutien de la municipalité de Soustons dans tous vos projets.

Mot d'accueil de Michel LACLAU, Président

Tout d'abord merci à la Résidence André Lestang, à Patrick DAUPHIN le Directeur et à l'ensemble du personnel mobilisé pour la réussite de cette Assemblée Générale, mais aussi des jours de réunions que nous avons passés ici, et pour certain depuis mercredi.

Je salue la présence de certains résidents, j'ai vu qu'il y avait une délégation de Tarnos, merci et bravo d'être venu. Merci à Laetitia et Valentina qui ont contribué à organiser cette Assemblée Générale, avec entre autres la mise en page de Laetitia du dernier bulletin de l'AEHM et merci à l'équipe du Hameau de Gâtines de Valençay qui comme chaque année en a réalisé l'impression. Le bulletin de juin a pu être prêt pour aujourd'hui.

Je remercie également tous nos partenaires, ARS, Conseils Départementaux, Mairie de Soustons, Education Nationale, Communauté de Communes et les bénévoles qui interviennent dans nos différents établissements, et aux nombreux donateurs de notre association.

Je voudrais avoir une pensée pour les résidents de notre association qui sont décédés depuis la dernière Assemblée Générale : Michel ROLLIN à Dadonville, Georges HENACHE à La Machine, Christine FOURNOT à Soustons, Aude COCUSSE à Valençay, Jean-Pierre MONTAUDIE Président du Conseil de Vie Sociale décédé très récemment à Soustons et Christine SERVANT.

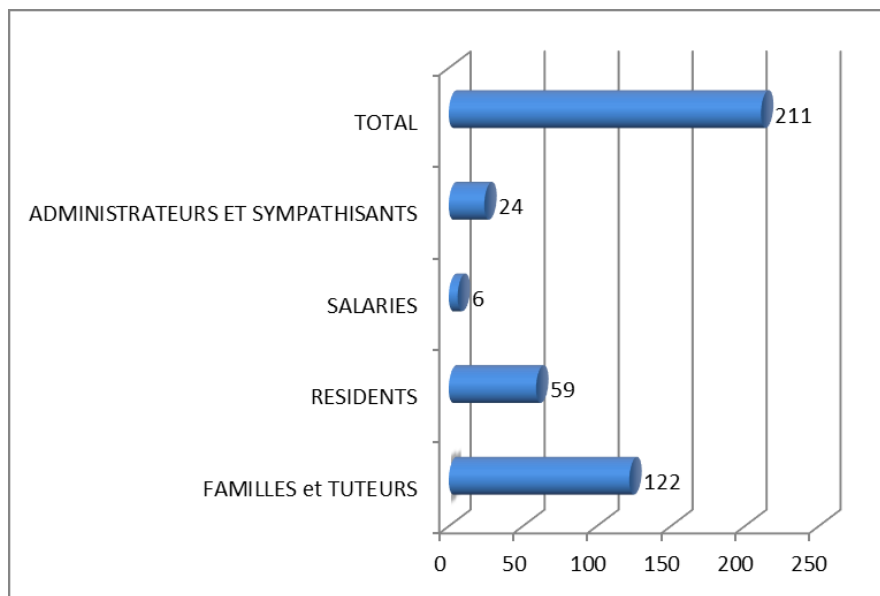
I. L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

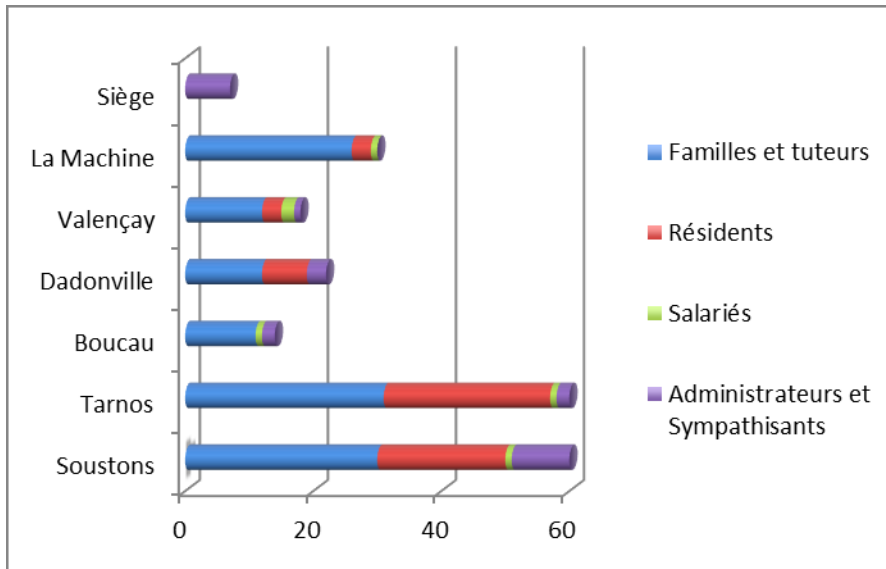
1. Analyse des adhérents

Etat quantitatif des Etablissements

Etablissements	Usagers	Salariés	Budgets (en k€)
TARNOS	71	88,90	4 320
SAVS Landes	25	2,75	143
SOUSTONS <i>A.Lestang et Les Arènes</i>	97	109,99	6 448
LA MACHINE	100	99,32	5 480
BOUCAU/ MORCENX	114	85,17	5 046
DADONVILLE	65	83	4 580
VALENCAY	107	102,98	6 840
SIEGE	0	2	354
TOTAL	579	574,11	33 211

Les adhérents (juin 2019) :





	Familles et tuteurs	Résidents	Salariés	Administrateurs et Sympathisants	Total
Soustons	30	20	1	9	60
Tarnos	31	26	1	2	60
Boucau	11	0	1	2	14
Dadonville	12	7	0	3	22
Valençay	12	3	2	1	18
La Machine	26	3	1	0	30
Siège	0	0	0	7	7
Total	122	59	6	24	211

2. RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, Mr LACLAU

Dans ce rapport moral, je laisserai un temps de parole à Michel DUBOURG, Jean-Claude CUISINIER RAYNAL et Etienne GOBIN.

• Fonctionnement du Conseil d'Administration, année 2018

4 réunions annuelles sont prévues dans les statuts.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois, 1 fois à Valençay, 1 fois à Paris, deux fois au Siège Social à Boucau.

Plusieurs réunions, désormais institutionnalisées, ont été organisées entre les membres du Conseil d'Administration, Directeur Général et les Directeurs (trices) d'établissement, la dernière s'étant tenue ce matin à Soustons.

Quatorze Administratrices et Administrateurs bénévoles siègent au Conseil d'Administration sur quinze places possibles. Tous les sortants se représentent et le Conseil d'Administration vous proposera la candidature de Mr Damien SALVERT, présent aujourd'hui et qui se présentera tout à l'heure à l'élection pour le quinzième poste. Conformément aux statuts, c'est le Conseil d'Administration qui présente les candidatures lors de l'Assemblée Générale.

Cette année Etienne GOBIN, interviendra pour vous donner des informations qui seront complétées par l'intervention des chefs d'établissements qui feront un petit rapport sur la vie de leur établissement.

Je vous signale que nous venons de faire la journée de l'AEHM, en référence au projet associatif, pour vous rappeler l'importance vitale pour notre association de savoir identifier et formaliser ce que nous savons faire de mieux, nos réussites, nos expériences, nos innovations, et de les partager au sein de l'AEHM, et la journée d'hier en a été l'illustration avec l'ensemble des Administrateurs (trices), le Directeur Général, les Chefs d'établissements et un grand nombre de Cadres des différents établissements.

• Fonctionnement général de l'AEHM

Je dirais juste un mot sur la vie des établissements pour dire qu'il y a eu la construction ici, dans cet établissement du pôle paramédical de Soustons et quinze chambres de FAM, avec une belle inauguration à laquelle était présent le Directeur Général de l'ARS, le Président du Conseil Départemental des Landes, Frédérique CHARPENEL, maire de Soustons, le Président de la Communauté des Communes, le Député, et de nombreuses associations. C'était une journée magnifique avec des chorales, je pense que tous les gens qui ont assisté à cette visite ont été émus et je pense ont encore mieux découvert ce qui se fait dans un des établissements de l'AEHM.

Dans l'introduction de son discours, Monsieur LAFORCADE, Directeur Général de l'ARS Nouvelle Aquitaine a « *salué cette belle et vénérable dame de l'AEHM, qui était déjà une dame vénérable bien qu'elle soit encore jeune. Elle est née en 1959.* »

J'emprunte cette phrase à Mr LAFORCADE et avec 10 ans en tant que membre du Conseil d'Administration, vous ayant présenté 7 rapports moraux annuels, je me permets de vous dire quelques mots sur cette belle et vénérable dame qu'est l'AEHM

Elle ressemble à beaucoup d'autres institutions qui interviennent dans le domaine du handicap.

L'AEHM a cependant une singularité, au moins sur 2 points :

- le premier est que dans sa création et son développement elle a été accompagnée par des médecins, précurseurs et novateurs dans la prise en charge du handicap moteur, certains étant même créateurs d'établissements (Aintzina)
- le second est que depuis plus de 50 ans, l'AEHM s'est développée grâce à l'implication de bénévoles, créant des établissements, prenant en charge la gestion globale de l'association en l'absence, jusqu'à il y a très peu de temps, d'organes de direction centraux.

Ils ne l'ont pas fait tout seuls et je n'oublie pas, bien sûr, l'investissement, la motivation de centaines de professionnels qui, aux côtés des familles, ont permis une prise en charge de qualité des personnes accueillies, prise en charge sans cesse améliorée.

L'AEHM est donc devenue ce qu'on appelle une grande organisation.

Une organisation, dans sa constitution et son fonctionnement, ressemble un peu (ou beaucoup) à un être humain : c'est complexe.

Cela impose de l'humilité dans la compréhension de son fonctionnement.

Un Président, pas plus qu'aucune autre personne au sein de l'AEHM, ne peut se prévaloir, **seul**, de l'analyser, de la comprendre totalement, afin de prendre les bonnes décisions.

D'autant plus qu'aujourd'hui, plus qu'hier, il est vital d'anticiper, d'expérimenter.

Nous devons aussi, au moins de temps en temps, balayer certaines de nos certitudes, nous remettre en question.

Le partage d'informations, de réflexions, de propositions allant du Conseil d'Administration et du siège social vers les établissements, ce même partage allant des établissements vers le Conseil d'Administration et le Siège Social, des établissements entre eux, me semble un point de passage obligé pour atteindre nos objectifs.

Nous avons la chance à l'AEHM, vous avez la chance, résidents, familles, salariés d'avoir au Conseil d'Administration 14 personnes (bientôt 15 j'espère) parents ou non de personnes en situation de handicap, motivées, impliquées, disponibles, compétentes, avec une grande expérience dans différents domaines, porteurs d'expertise, entre autres dans les domaines médical et para médical. Beaucoup d'associations à but non lucratif que j'ai rencontrées (dans notre secteur d'activité, dans le sport) ont des difficultés à recruter des bénévoles. Certaines périclitent, d'autres sont reprises, certaines disparaissent. Nous n'en sommes certes pas là.

C'est une grande chance dans ma vie de pouvoir travailler avec les membres du Conseil d'Administration de l'AEHM qui m'entourent, me conseillent, et je ne me prive pas de les solliciter. Directeur Général, chefs d'établissement, cadres, salariés, n'hésitez pas à faire de même. Nous sommes disponibles et comme on dit « notre porte est toujours ouverte ».

C'est d'autant plus nécessaire en cette période de grands changements, en particulier dans notre domaine.

Je pense que nous sommes d'accord les uns et les autres, Conseil d'Administration, Directeur Général, chefs d'établissements, cadres et autres professionnels sur les objectifs que nous devons et voulons atteindre, le projet associatif, élaboré de façon très participative, il y a deux ans, étant notre guide de tous les jours.

Au cours de ma vie professionnelle, puis comme Président d'association sportive et depuis 8 ans de votre association, ayant pendant 7 ans exercé en même temps la fonction de direction générale, (et un peu quand même celle de direction des ressources humaines), je me suis fait une certaine idée du management que je souhaiterais vous faire partager.

Je fais une différence entre les buts, les objectifs et la stratégie.

L'AEHM peut avoir comme ambition d'être une référence (pas LA référence) dans la prise en charge des personnes en situation de handicap moteur, mais une référence quand même dans notre secteur.

Pour moi, la vraie stratégie c'est la façon dont nous allons atteindre ce but.

Pour cela je mets au-dessus de tout l'indispensable travail en équipe.

C'est sur le maintien et le développement de cette collégialité que nous devons être vigilants.

Ne sous-estimons pas les risques qu'une institution comme la nôtre puisse (cela arrive à d'autres) se transformer en organisation technocratique, bureaucratique et, à terme, perdre de vue sa mission principale, celle de rendre le meilleur service possible aux personnes accueillies.

Ce qui se passe dans notre pays à l'heure actuelle est une source de réflexion pour moi et je pense pour vous aussi.

Face à la complexité du développement des organisations, qui implique des changements bien sûr, le modèle de l'autorité ne peut avoir, à lui seul, comme ambition, d'apporter les réponses qu'exigent les attentes actuelles de notre société.

Je l'ai annoncé lors de ma prise de fonction il y a 8 ans, ma mission principale de Président est de contribuer à faire travailler ensemble les personnes et les équipes.

Je voulais le rappeler aujourd'hui car je pense que c'est comme cela que nous réussirons

Merci de votre attention.

Je laisse la parole à Jean-Claude CUISINIER RAYNAL.

❖ Intervention de Mr JC. CUISINIER RAYNAL, administrateur et référent médical de l'AEHM

Bonjour à toutes et à tous, je voudrais vous dire quelques mots sur la réflexion santé au sein de l'AEHM. Vous avez compris que la stratégie de notre Président est de recruter des compétences professionnelles au sein de l'AEHM et de son Conseil d'Administration. Nous avons ainsi eu au cours de cette année, l'arrivée d'un second médecin : le Docteur Jacques PINSOLLE, l'arrivée d'un cadre de santé : Mr Jean-René MARTIN, et nous avons eu la chance de recruter un autre administrateur : Mr Bruno FABRE qui a une longue expertise du monde médico-social. Il nous permet de ne pas rester enfermé dans une réflexion purement santé mais d'y rajouter un regard juridique et une dimension de transversalité, c'est à dire de ne pas oublier les échanges avec les autres domaines de l'AEHM : éducatif, social et administratif. Pour appuyer le Président et le Directeur Général, il s'est alors créé le concept d'un groupe chargé de réfléchir sur les problèmes spécifiques de santé. Nous travaillons actuellement sur un « projet de soins » dont nous souhaitons qu'il soit réparti de façon homogène et partagée dans les différents établissements. Nous avons construit une maquette qui est une sorte de canevas général de ce projet de soin, et souhaitons maintenant aller à la rencontre des Directeurs et des responsables médicaux et paramédicaux pour la confronter aux besoins spécifiques de chaque établissement. Ce sera donc une démarche d'échanges sur la stratégie du projet de soin dans ces différents établissements.

Le deuxième domaine sur lequel nous travaillons est l'évaluation médicale. Nous avons besoin de mieux évaluer les situations médicales des populations qui sont accueillies. L'AEHM a déjà une expertise sur ce domaine car en 2015-2016, une enquête avait été menée en interne pour élaborer une grille d'évaluation des situations médicales complexes. Le projet que nous sommes en train de développer actuellement est de passer du stade de l'enquête à celui d'une évaluation permanente pour suivre l'évolution des besoins des résidents et de la charge de travail des personnels. Plusieurs questions se posent, ce système d'évaluation sera-t-il compatible avec les systèmes médico-économiques qui vont se mettre en place ? sera-t-il compatible avec l'équipement informatique du

dossier de l'utilisateur ? Il y a là toute une série de questions techniques et nous pensons qu'il sera plus facile et plus utile d'y répondre de façon coordonnée dans les établissements.

Au-delà de ces deux principales pistes, nous réfléchissons sur le problème de la télémédecine. Vous savez que la ressource médicale s'appauvrit dans nos régions et que nous aurons besoin de recourir à des consultations spécialisées à distance pour assurer le suivi de nos résidents. Il nous faut donc analyser les différentes situations de demande, créer des filières d'expertise et se doter des moyens de communication suffisants pour assurer ces prestations à distance.

Enfin, le quatrième point sur lequel nous travaillons concerne les événements indésirables. Le Président vous a parlé des décès qui malheureusement font parties de la vie de l'association, il faut que pour chacun de ces décès, nous soyons sûrs que tout a été fait pour les prévenir. Nous devons être très vigilants sur les procédures de sécurité des soins et vérifier la mise à jour des protocoles dans chaque établissement. Là également, il est indispensable que la démarche soit mutualisée à l'échelon de l'association.

Voilà donc nos pistes de travail. Notre groupe santé est un système d'appui interne, appui à la direction générale bien sûr, et appui à la réflexion stratégique du Président et du Conseil d'Administration.

Je vous remercie.

Mr LACLAU reprend la parole et demande s'il y a des questions, puis donne la parole à Mr Michel DUBOURG.

❖ Intervention de Michel DUBOURG, administrateur et référent Travaux/Patrimoine de l'AEHM

Bonjour. Je vais revenir à des sujets beaucoup plus terre à terre. Pour mener à bien tous ces grands projets, il faut mettre un toit sur les gens, et c'est un peu le but de la mission que j'ai pour mission d'animer.

Si nous reprenons les établissements en commençant par le nord nous reviendrons par le soleil après.

- DADONVILLE : Des petits projets en cours d'aménagement du mobilier en particulier l'aménagement d'une partie d'atelier de stockage et autre, plus des petits travaux. Je ne parle que des travaux un peu substantiels.
- LA MACHINE : Une réflexion a été lancée l'année dernière, qui voit une concrétisation cette année. C'est une opération de rénovation un petit peu en profondeur, en particulier avec la mise aux normes du pôle restauration, cuisine et déplacement du pôle administratif.
- VALENCAY : Un chantier a été lancé pour la modernisation du système de sécurité incendie sur les bâtiments les plus anciens pour les mettre en harmonie avec la MAS qui elle est plus récente, pour avoir les mêmes systèmes sur tout l'établissement.
- SOUSTONS : Comme le Président l'a remarqué tout à l'heure, la livraison en 2018 et l'achèvement des travaux du pôle soins plus quinze chambres médicalisées. C'est aujourd'hui une opération terminée, par contre la vie continue et une réflexion est en cours de développement concernant l'utilisation des locaux libérés par la création et l'occupation du pôle médicalisé.
- TARNOS : Nous ne parlerons pas trop de Tarnos qui est un établissement neuf, qui s'est terminé l'année dernière.
- BOUCAU : Un nouveau chantier s'ouvre à nous concernant Aintzina. Sans refaire l'historique complet, il y a 3/4 ans, nous avons mis en service le pôle petite enfance ce qui a généré une nouvelle organisation et répartition des locaux ce qui est le premier élément.

Deuxième élément, un besoin de mise aux normes, notamment mise aux normes handicap.

Troisième élément, une mise aux normes plus au gout du jour, c'est-à-dire en termes d'isolation des locaux ;

Ce qui fait qu'une réflexion est née de dire que plutôt de résoudre chaque problème un par un et séparément, une plus grande réflexion a amené à dire, pourquoi nous ne ferions pas une opération de rénovation, voire d'extension de plus grande ampleur. Nous avons pris l'attache d'un programmiste en particulier, après avoir mené en interne une réflexion sur la définition des besoins qui nous a sensibilisé sur notamment un besoin de financement qui est de l'ordre de 8 millions d'euros dans l'état actuel du dossier.

Ce besoin de financement doit être compensé par des ressources par ailleurs. Là aussi, une autre réflexion a été engagée, concernant éventuellement la cession d'une partie du terrain sur lequel nous sommes actuellement pour reconstruire et pour faire la rénovation sur une autre partie du terrain que nous conserverions. Dans cet objectif-là, nous avons consulté des professionnels de l'immobilier et nous avons un certain nombre de propositions, plus ou moins divergentes, selon les cas.

Sur onze propositions, nous en avons retenu 4 un peu plus sérieuses que les autres.

Pour l'instant ce sont des éléments de réflexions.

Par ailleurs, nous nous sommes renseignés sur la constructibilité du terrain et il s'avère que nous sommes dans une phase un petit peu transitoire puisqu'actuellement et par obligation légale, il doit y avoir une obligation des règlements de construction.

Cette refonte des règles passe par des concertations, des enquêtes publiques et autres ainsi qu'un certain nombre de délais administratifs, ce qui fait que le projet que nous pensions mener dans l'immédiat sera vraisemblablement différé en 2020 avant d'engager des constructions ultérieurement.

Voilà à peu près où nous en sommes, sachant que c'est une grande équation avec plusieurs inconnues à résoudre avant de prendre une direction.

Mr LACLAU reprend la parole.

Vous venez d'entendre ce que statutairement nous appelons le rapport moral. Avez-vous des questions à poser ?

- **1ère question d'une résidente de Soustons : Est-ce qu'on pourra faire des chambres beaucoup plus grandes pour dormir à deux ?**

C'est un sujet qui nécessite une réflexion d'autant plus qu'une rénovation des pavillons de A. Lestang est envisagée.

**PREMIERE RÉOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président, décide de l'approuver.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Je laisse la parole à Etienne GOBIN, Directeur Général.

❖ Intervention d'Etienne GOBIN, Directeur Général

Bonjour à toutes et à tous. Arrivé en mars 2018, j'ai eu à cœur de découvrir chaque établissement dans sa singularité et d'aller à la rencontre des résidents et salariés de l'AEHM. Je remercie particulièrement Monsieur LACLAU pour avoir pris le temps de m'accompagner dans chacune des structures et j'en profite pour remercier également chaque directeur pour leur accueil, leur investissement et leur disponibilité tout au long de cette année.

En tant que directeur général, ma première mission a été d'organiser le travail collaboratif entre le conseil d'administration, le comité directeur et chaque direction d'établissement pour tenter de définir des axes de travail au travers d'un projet stratégique destiné à mettre en œuvre le projet associatif et répondre aux enjeux des politiques publiques.

Notre secteur est aujourd'hui fortement impacté par un certain nombre d'évolutions qui nous obligent à réfléchir sur le long terme pour adapter nos pratiques et la gestion de nos organisations. Entre la réforme de la tarification, la démarche de contractualisation pluriannuelle, les politiques visant à la désinstitutionnalisation et à l'inclusion des personnes en situation de handicap, nous devons faire valoir notre expertise sur nos métiers et notre connaissance des besoins et des attentes des personnes que nous accompagnons.

Parallèlement à cela, nous constatons une évolution du public accueilli dans nos établissements et services en termes de perte d'autonomie, de vieillissement mais aussi d'attentes de reconnaissance et d'accès aux dispositifs de droit commun. L'AEHM a jusqu'alors su s'adapter aux évolutions du secteur et mettre en avant son engagement et ses valeurs dans l'accompagnement des personnes. Mon objectif est donc de contribuer à préserver au mieux cette dynamique dans les années qui viennent.

Le projet stratégique de l'AEHM a donc été validé à la fin de l'année 2018 et se présente en 10 axes à partir desquels découlent un certain nombre d'objectifs et d'actions permettant de structurer le fonctionnement des établissements et du siège social mais aussi de réfléchir et mettre en œuvre les modalités d'accompagnement adaptées aux personnes et aux évolutions des politiques publiques.

1. Assurer la sécurité et un accompagnement de qualité des personnes,
2. Ouvrir les établissements dans une dynamique d'inclusion sociale,
3. Fluidifier les parcours et décloisonner les accompagnements,
4. Partager les compétences et identifier les besoins de formation,
5. Définir et formaliser nos techniques d'accompagnement,
6. Garantir un système d'évaluation et de suivi des personnes accueillies cohérent.
7. Clarifier les délégations et les processus décisionnels,
8. Fixer les instances de coordination, de concertation et de reporting,
9. Réaliser les outils de pilotage de la mise en œuvre du projet associatif,
10. Appliquer la réglementation dans les établissements et services.

En dehors des actions de soutien et des projets spécifiques à chaque établissement, les premières actions du siège social issues de ce projet stratégique sur l'année écoulée ont été :

- La mise en place des délégations de pouvoirs et de signature et du document unique de délégation pour clarifier les processus décisionnels à l'AEHM entre le Président, le conseil d'administration, le directeur général et les directions d'établissements et services,

- L'écriture des projets d'établissements et de services suivant des outils et une méthodologie commune ainsi que leurs plans d'actions actuellement en cours de finalisation,
- La définition d'une politique qualité AEHM qui fixe un cadre général d'activité à tous les établissements et services en termes d'accompagnement de la personne, d'outils de pilotage communs et de gestion des risques.
- Un Projet de soins AEHM en cours de finalisation et de déploiement travaillé avec l'aide d'administrateurs ayant une expertise dans le domaine de la santé,
- Le déploiement du dossier informatisé de l'usager qui nous permettra de renforcer la qualité du suivi des projets individualisés des personnes accueillies,
- Le montage d'un projet Européen « pratiques inclusives et mobilité européenne » visant à promouvoir et valoriser les compétences des personnes en situation de handicap et développer la participation sociale et citoyenne. Ce projet, porté par Valentina IORIO, stagiaire au siège social, a été déposé sur une plateforme permettant d'obtenir un financement européen et se déroulera sur deux années.
- La mise en place d'un comité de pilotage administratif et financier visant à structurer nos processus de gestion des établissements et nos outils de pilotage et de suivi budgétaire,
- La refonte de notre système d'information pour garantir et sécuriser nos installations informatiques et se doter de logiciels efficaces. Sur ce dossier, je me réjouis de la collaboration engagée depuis peu avec Monsieur Damien SALVERT, expert dans ce domaine très complexe et en constante évolution.
- Enfin, le lancement fin 2018 d'un audit des pratiques et projets « Ressources humaines » visant à préparer une politique RH pour l'AEHM et anticiper l'arrivée d'une responsable des ressources humaines pour l'AEHM qui a pris ses fonctions le 21 janvier dernier en la personne d'Emilie ROUEIL. Elle a depuis travaillé sur différents dossiers en soutien aux établissements et a largement contribué aux négociations et à l'élaboration d'un accord pour la mise en place du comité social et économique signé le 19 avril dernier avec les organisations syndicales.

Il nous reste encore beaucoup de projets à mener et je me réjouis du dynamisme et de l'engagement de l'ensemble des acteurs qui contribuent, chacun de sa place, à faire en sorte que l'AEHM puisse proposer un accompagnement de qualité à l'écoute des attentes et des besoins des personnes accueillies et de leurs familles.

3. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES DES ETABLISSEMENTS PAR LES DIRECTEURS (TRICES).

→ Résidences Les Marizys, La Machine (par Sabine CONFORTI) :

En 2018, les services de l'établissement restent non médicalisés, malgré un besoin croissant d'accompagnement aux soins et prendre soin des usagers, dans un territoire en manque de professionnels de santé.

Les négociations CPOM avec le Conseil Départemental de la Nièvre se sont poursuivies tout au long de l'année pour aboutir finalement en 2019.

L'autorisation du Service Mobile de Coordination des Soins a été renouvelée par l'ARS en décembre pour une période de 3 ans, pour les résidents âgés de plus de 45 ans des Foyers de Vie nivernais, dépendants de 4 associations.

Le projet d'établissement du Foyer a été rédigé, en cohérence avec les objectifs du CPOM et du projet associatif de l'AEHM, avec le soutien du Directeur Général.

Huit axes vont conduire la vie de l'établissement des Marizys dans ces 5 prochaines années, les deux premiers sont transversaux et partagés à un niveau associatif. Les autres laissent présager un avenir tourné vers la rénovation et le soin, avec un projet de restructuration architecturale important pour le Foyer, visant l'amélioration des conditions d'accueil des usagers et de travail des personnels.

Une réflexion sur l'organisation des Ressources Humaines a été conduite avec une évolution des postes de cadres, un mouvement de mobilité interne de 14 personnels de l'internat, et une évolution des plannings des services afin de mieux répondre aux nécessités des usagers. Cette démarche a retardé certains projets de l'établissement mais elle permettra dans l'avenir de poser des bases solides pour accompagner les nouveaux besoins des résidents.

Par exemple, le temps d'accompagnement aux rendez-vous médicaux ne cesse de mobiliser des personnels et ils doivent être assumés par l'ensemble des professionnels puisqu'ils peuvent s'élever au nombre de 4 certains jours. Ils se font parfois au détriment d'activités de loisirs puisqu'ils sont prioritaires car une majorité des résidents ne peuvent être compris ou auscultés seul et parce que seulement 23 résidents sont nivernais (28% de l'internat). Le manque de médecins et de professionnels paramédicaux sur notre territoire oblige l'établissement à investiguer dans un rayon de plus en plus grand.

Du côté des résultats exceptionnels (et ceux que je vais énoncer ne sont pas financiers), c'est ceux de résidents qui ont participé à des trophées régionaux de boccia puis aux qualifications pour le championnat de France puisqu'au final, trois résidents ont été sélectionnés. Ils ne sont pas montés sur le podium mais ils ont eu des résultats très corrects pour une 1^{ère} participation.

Cette année, l'activité est restée bonne pour le Foyer, avec des taux d'occupation satisfaisants. Une difficulté perdue : trouver un remplaçant à chaque départ pour le SAVS, ce qui l'oriente vers des prises en charge innovantes. Le Service Mobile a constaté une baisse d'inclusion par rapport à 2017 malgré aucun rejet. L'absence et le remplacement de la responsable du service explique en grande partie cette diminution.

21 usagers (sur 99) sont à La Machine depuis 1989 dont 12 aux PDA, 5 au Foyer et 4 au SAVS. Nous comptons 4 nouveaux usagers et 5 départs.

Nous constatons que l'accompagnement des résidents à changer d'établissement ou de lieu de vie demeure complexe en raison des listes d'attente et des domiciles de secours d'origine qui restent bien souvent le 2^{ème} critère d'admission après la disponibilité.

40 résidents sont potentiellement admissibles au sein du Service mobile, soit 49% des résidents accueillis ; l'accompagnement au vieillissement est une problématique quotidienne.

Je terminerai par des remerciements :

- Aux cadres de l'établissement pour la restructuration de leurs postes et notamment aux chefs de service éducatif qui ont assuré l'intérim d'un poste vacant un an supplémentaire,
- A l'infirmière, qui a trouvé des médecins traitants aux résidents suite à des départs,

- Aux personnels, qui ont su faire preuve d'adaptation pour permettre le mouvement de mobilité et dans l'accompagnement individuel de situations complexes,
- Aux partenaires qui nous permettent de développer des actions,
- Aux résidents des Marizys et usagers du SAVS qui savent se montrer compréhensifs et force de proposition,
- Aux membres du CVS qui se sont fortement mobilisés depuis 1 an dans un esprit de co-construction,
- Au Président et administrateurs référents, qui apportent leurs éclairages et connaissances dans divers secteurs,
- Et enfin, je remercie Etienne Gobin qui anime un travail structurant et exigeant tout en nous accordant son soutien et confiance dans des moments de vie difficiles de l'établissement.

Pour conclure, je rappellerai que le 28 juin 2019, le Foyer fêtera ses 30 ans et la signature officielle du CPOM en présence de Mr LACLAU et d'autres administrateurs. Cette journée sera rythmée par des moments ludiques et festifs : théâtre, tour de chants, cocktail, dîner et DJ pour clôturer la soirée. Je lance donc un avis aux amateurs...

→ COEM Aintzina, Boucau (par Sylvain DESCOUTEY) :

Il m'incombe de présenter ce rapport d'activité 2018 en tant que directeur en poste depuis janvier 2016.

Je remercie Michel LACLAU, Président et l'ensemble du Conseil d'administration de l'AEHM, composée de membres bénévoles, dynamiques et compétents. Ils œuvrent quotidiennement au développement notre association pour le bien être des usagers et résidents en situation de handicap.

Je remercie Etienne GOBIN, DG de l'AEHM et mes collègues directeurs qui sont présents aujourd'hui avec qui j'ai toujours plaisir à échanger et s'entraider.

Je remercie les responsables de pôle et chef de service d'Aintzina qui ont participé à la rédaction de ce rapport d'activité : Sandra LAZOU, Claire HISCOCK, Maider AMESTOY, Florence APESTEGUY et Maelys MIRAMON, arrivée en novembre 2018.

J'en profite pour les féliciter et les remercier du travail remarquable qu'ils effectuent tous les jours. La compétence, la complémentarité et la convivialité de cette équipe cadre a contribué à la réussite des divers projets menés en 2018.

Je remercie et je félicite tous les salariés d'Aintzina qui travaillent quotidiennement auprès des enfants. Je n'oublie pas les professionnels des secteurs administratifs et logistiques dont l'action détermine la qualité de l'accompagnement des enfants.

2018 est une année d'accomplissement et de prospective pour le COEM Aintzina.

- Le travail d'actualisation du projet d'établissement est réalisé.

Il a débuté en 2017, au départ pour un simple rafraîchissement. De fil en aiguille, il a été quasiment intégralement réécrit.

2 coordonnatrices : Sandra LAZOU et Emily DUBOURG ont brillamment contribué à mener à son terme ce travail collectif. L'ensemble des équipes a participé, ainsi que les familles et leurs représentantes au CVS.

Etienne GOBIN et Pierre MARCOTTE, administrateur référent de l'établissement nous soutiennent dans cette démarche en lien avec le projet stratégique et le projet associatif de l'AEHM.

- Le travail sur la rénovation architecturale s'est poursuivi par l'étude d'un programmiste Mr GUILLOT. Elle a permis de concevoir des scénarii possibles. Le travail de recherche de financement

se poursuit avec l'aide du siège, Etienne GOBIN, Michel DUBOURG et Jacques PINSOLLE en particulier.

- L'antenne de Morcenx a trouvé son rythme de croisière. L'accompagnement des enfants est dynamisé par la mise en œuvre de nombreux partenariats. Ils sont développés par l'action de l'équipe pilotée par Claire HISCOCK.

Idem à Boucau où la poursuite des actions de partenariats avec les établissements médico-sociaux du territoire, les communes, les associations, ...

Les animations pilotées par les salariés dynamisent le quotidien : journées de partage avec écoles et centre de loisirs, courses de joëlettes, vide poussette, Noël, carnaval, fête école ...

Une action caritative a eu lieu à Hasparren organisée par Euskal Herriko Semeak, club de motards présidé par le grand père d'un enfant accompagné à Aintzina. Elle a permis de récolter 12 000 euros pour créer un jardin partagé et un parcours sensoriel dans l'établissement.

L'amélioration des conditions de travail en partenariat avec les Instances Représentatives du Personnel, notamment sur l'organisation générale, la prévention des risques psycho-sociaux, la prévention des accidents au niveau des pieds, la démarche PRAP, la mise à jour des définitions de fonction, les entretiens professionnels, ...

2 jours de formations studieuses et conviviales ont eu lieu en octobre pour la troisième année consécutive. L'ensemble des professionnels a pu s'inscrire à des formations centrées sur l'accompagnement, la sécurité, la communication, ...

Le système d'information doit être durablement amélioré, par la mise en œuvre d'un réseau de partage d'information et la perspective d'un logiciel intégré de gestion du dossier des usagers.

→ Résidence Tarnos Océan (par Christine DUCES) :

L'année 2018 nous a permis d'avancer dans le processus de refonte de nos modes d'organisation : qu'il s'agisse de management, de conditions de vie des résidents, de l'appropriation d'un nouvel environnement ou encore de l'organisation des services. En cela le soutien actif du siège de l'AEHM constitue une précieuse ressource.

Nous sommes entrés de plain-pied dans la gestion des nouveaux services : lingerie, et restauration notamment et avons pu mesurer au mieux les besoins liés à l'entretien et la maintenance des bâtiments et différents dispositifs.

Sur le plan des ressources humaines cette année 2018 a également été marquée par des mouvements de professionnels : 3 licenciements pour inaptitude nous rappellent que le travail des personnels d'accompagnement peut être, parfois, usant, sur le plan physique et psychologique. Notre environnement évolue lui aussi et nous constatons de plus en plus d'absences liées à des maladies. Heureusement, d'autres événements plus agréables ont coloré cette année. Les 17 embauches réalisées entre 2017 et 2018, ont permis de rajeunir la moyenne d'âge... ce qui a eu pour conséquence un pic de naissance chez nos collègues avec 6 maternités sur la même période. Notre équipe de cadre s'est renforcée avec l'embauche d'une responsable qualité Julie ALONSO qui partage son temps entre Soustons et Tarnos.

Nous avons également réalisé un diagnostic des risques psycho sociaux, en lien avec la médecine du travail, qui met en évidence des conditions de travail en évolution constante pour adapter nos pratiques à l'évolution des besoins des résidents.

Doubler la surface de l'établissement a eu pour conséquence de nous interroger sur nos pratiques et notamment sur la place faite aux familles, ces familles qui s'étaient senties quelque peu délaissées au moment des travaux et dans la période qui a suivi. C'est ainsi que, sur le plan de la communication, nous avons mené une large réflexion associant professionnels, familles, direction et résidents, pour identifier les moments clés de la vie institutionnelle qui pouvaient permettre

d'associer les familles à nos actions. Par ailleurs, l'utilisation optimisée des outils informatiques nous a permis de simplifier certains modes de communication et de mieux tracer nos interventions que ce soit dans le domaine de l'accompagnement, du soin, de l'hygiène, de la facturation, de l'administration ou de l'animation.

Les groupes de travail animés par les cadres nous ont d'ailleurs permis de nourrir le plan d'action dans le cadre de l'écriture de notre projet d'établissement (qui lui-même associé familles et professionnels) ... Nous voyons ainsi que les années à venir vont exiger des montées en compétences de nos professionnels pour relever les défis liés entre autres, à la démarche qualité, à l'inclusion, à la coordination des soins et aussi à la gestion des risques.

Les différents services veillent à assurer une continuité dans le parcours des résidents ; de l'accueil de jour à l'accueil temporaire, de l'accueil temporaire au foyer occupationnel ou du foyer occupationnel au foyer d'accueil médicalisé, et des liens avec un SAVS qui montrent des évolutions nécessaires pour mieux prendre en compte la question du vieillissement et du soin. Plusieurs résidents ont ainsi été admis dernièrement de façon permanente, après avoir suivi ce parcours. Ainsi, l'intégration dans nos murs d'un jeune sportif David GESLOT a favorisé les conditions permettant à ce jeune champion de se hisser sur la plus haute marche des podiums et de se préparer actuellement pour les prochains jeux olympiques de paracyclisme.

Le quotidien des résidents s'est structuré vers plus d'autonomie et d'intégration sociale. Les bonnes pratiques de nos professionnels, un environnement favorable et des partenariats très actifs sont pour beaucoup dans le déploiement des moyens mis à disposition des résidents, particulièrement dans le domaine de la citoyenneté l'accès à la culture. C'est ainsi que nous avons eu l'immense fierté de co organiser avec la ville de Tarnos le 1er festival des arts de la rue au sein de la Résidence Tarnos Océan. Le 10 mai 2018 pas moins de 600 tarnosiens et visiteurs ont pu apprécier une série de spectacles et découvrir les talents des résidents, sur les plans artistiques, logistiques, organisationnels et dans le domaine de la communication : bref, une totale réussite !

Autre grand succès, la sortie en salle au cinéma CGR de Tarnos du film « l'arbre au milieu du monde, en novembre 2018, pour une projection en avant-première. 200 invités ont unanimement salué les qualités artistiques de cette création et ont félicité la totalité des acteurs et réalisateurs, monteurs et musiciens, qu'ils soient professionnels ou résidents. Des suites sont prévues, dans le cadre notamment d'une manifestation organisée en novembre 2019 qui permettra une diffusion du film pour tous publics.

J'ai la profonde conviction que ce genre d'évènement est déterminant afin de faire connaître les savoirs faire développer au fil des années. Je pense que les visiteurs, les familles qui traversent tous les jours notre établissement pour accompagner les enfants à l'école sont rassurés par ce climat de tolérance et d'ouverture que nous avons la volonté d'entretenir. Les résidents vivent dans un cadre de vie sécurisant et apaisant, leurs singularités sont prises en compte et le bien vivre ensemble constamment recherché à travers les actions que nous menons. Nous constatons que ces passerelles entre la vie ordinaire et le monde du handicap ont des effets bénéfiques sur la santé des résidents.

Notre travail actuel consiste à présent à réunir les conditions pour que nous entrions dans une nouvelle étape de la vie de l'établissement avec la négociation prévue pour contractualiser avec nos financeurs dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. De nouvelles modalités de financement nous engagent dans des dispositifs renouvelés qui devront être opérationnels en 2020.

Pour terminer je remercie notre nouvel administrateur référent le Dr PINSOLLE, qui s'implique dans l'établissement avec discrétion et bienveillance, les administrateurs qui réalisent un travail important au niveau de l'AEHM. Je remercie également les cadres pour leur sérieux et les professionnels pour leur engagement de tous les instants.

→ Résidences André Lestang et des Arènes – Soustons (par Patrick DAUPHIN) :

Bonjour à toutes et tous,

Je suis vraiment ravi de vous accueillir ici à Soustons, dans la salle Rouchéou, avec bon nombre de résidents, familles, salariés, amis de l'AEHM.

Je remercie M. LACLAU, Président, Mme CHARPENEL, Maire de Soustons, avec qui nous collaborons pour les foyers, la vie des résidents, au travers de nos réunions et Conseil de la Vie Sociale.

Merci à Etienne Gobin, avec qui je partage ce travail pour les structures de Soustons, Merci à Bernadette KURUTCHARRY, Julie ALONSO, Florence APESTEGUY, Cédric PONCE, Pascal RENAULT et bien sûr les professionnels des 3 services, avec qui nous sommes au quotidien dans l'accompagnement des résidents, avec joie, empathie et parfois dans la douleur, mais notre action est de positiver chaque moment, en étant, avec nos résidents, nos personnels, dans un esprit loyal, et de toute franchise...

Les principaux évènements de cette année 2018 sont les suivants :

Les travaux du pôle FAM : le nouvel hébergement a été livré en juillet 2018. Après 3 mois de préparation des cartons, la mise en service a été effectuée en octobre 2018, une nouvelle vie débutait dans un bâtiment adapté, pour 15 résidents ayant un besoin médical constant orienté FAM. Cette restructuration a été celle d'un ensemble, c'est-à-dire une redéfinition des 3 autres hébergements, en termes d'organisation mais surtout en termes d'accompagnement en lien avec le projet de vie.

Le fonctionnement en pôle de 30 personnes a été revu par une organisation à 15 personnes.

En 2018, un COPIL a été créé pour rebâtir les plannings du personnel du FAL, selon un cahier des charges en rapport aux besoins des résidents, donc une construction au plus près de chacun !...

Cette restructuration a permis de refaire 31 chambres des anciens hébergements par l'équipe des agents d'entretien entre septembre 2018 et février 2019.

En ce qui concerne l'ancien hébergement 1, 5 chambres ont été réaffectées par les CE/DP, Mme ALONSO, QSH, Mmes DUPOUY et LAHARIE, coordinatrices. L'ancienne tisanerie est prévue pour l'accueil des résidents et surtout leur famille, amis, pour partager un moment hors de l'hébergement classique. Les locaux restants seront à définir dans les prochaines échéances liées à l'avenir des structures de Soustons.

Les résidents : les effectifs sont inchangés depuis l'an dernier

- 60 résidents au FAL (40 places FAM et 20 places FO)
- 32 résidents pour les Arènes (11 places FAM et 20 places FO)
- 5 accueils de jour
- 20 résidents suivis au SAVS

Le principal changement pour 2018 consiste le passage d'un résident du SAVS sur le FAL. 2 autres résidents du SAVS ont intégré, sur 2019, les Arènes, pour dire que la question de la santé remet sévèrement le suivi à partir du SAVS, malgré la bonne volonté des professionnels, intervenants extérieurs... qui se rajoutent à d'autres problématiques comme les questions d'isolement...

La dynamique du Projet d'Etablissement : l'élaboration des projets de service a été travaillée en équipe pluridisciplinaire sur le 2^e semestre 2017. Ce travail a été repris dans la politique AEHM et intégrée aux axes stratégiques AEHM au cours du premier semestre 2018.

La présentation de ce travail a été présentée en CA en octobre 2018.

Ces outils nous seront précieux pour la construction du CPOM et des orientations pour les besoins structurels et l'adaptation immobilière à mettre en place pour ces 10 prochaines années.

Le Conseil de la Vie Sociale : les CVS ont eu lieu, à raison de 3 réunions en 2018. Un temps CVS, avec les membres, a été l'occasion d'une présentation des missions à la journée des familles le 13 septembre 2018. Ce Conseil est un véritable droit d'expression sur les sujets liés au fonctionnement, mais aussi aux projets menés par les équipes, les résidents, en lien avec les familles. Une pensée toute particulière à Jean Pierre Montaudié, notre Président qui vient de nous quitter.

Le point sur le personnel : Florence APESTEGUY a repris le poste de CDS, laissant vacant par Christophe HUGONNOT. La prise de poste a eu lieu le 1^{er} janvier 2019. Nous profitons pleinement du poste d'infirmière aux Arènes, qui apporte une meilleure qualité de suivi pour les résidents, une présence 7j/7 et nous garantit quotidiennement d'une sécurité autour du circuit du médicament. Quant au personnel en place, il faut constater le nombre d'accident de travail, qui reste en baisse par rapport à 2017, mais qui concerne un certain nombre de salariés présents dans l'Association depuis de longues années : problème de lombalgie, tendinites... Ce problème est pris en compte, via un travail de prévention interne, par du matériel adapté et renouvelé en lien avec l'ergo... mais ces absences génèrent un nombre conséquent de remplacements, déjà difficiles à trouver sur les foyers.

Le CHSCT est saisi par ces difficultés, via les actions qui sont apportées pour la structure.

Les autres points forts pour 2018 :

- Mise en place de nouveaux appels malades au FAL
- Révision du réseau eau usé/pluvial
- Changement de la climatisation de la SAM
- La salle Snoezelen, baignoire balnéo dans le pôle paramédical

Nos actualités à venir : comme vous le savez, et dans la lecture de ce rapport d'activités, nos journées sur les foyers sont riches et variées.

Cette salle Rouchéou en est l'exemple parfait, avec sa programmation culturelle, les diverses associations de quartier qui viennent et partagent avec les résidents des activités. Allez aussi voir l'Estanquet, sa ferme, ses activités, son jardin, toute la richesse des foyers est un peu dans cet espace, qui permet aussi d'amener cette vie de partage, d'échange dans les différents hébergements, les résidents ont besoin de ces moments pour vivre, pour s'intégrer... ou vivre l'inclusion de la société civile dans nos murs.

Je suis vraiment heureux de vous accueillir depuis mercredi à Soustons. J'ai eu l'occasion le 17 novembre 2018 d'accueillir bon nombre d'entre vous à l'inauguration des locaux, j'avais constaté cet élan de reconnaissance du travail fait dans cet immense bateau.

Le CPOM est le prochain chantier dans les 6 mois à venir, ce que je souhaite, c'est pouvoir garder les valeurs qui ont permis à ces foyers d'avoir une identité un peu différente des schémas classiques, c'est-à-dire l'empathie, la solidarité, le respect, la cohésion d'une équipe motivée, qui tirent dans le même sens. L'identité de Soustons ne doit pas se perdre, A nous professionnels, membres du CA, siège, de défendre ces valeurs propres à l'AEHM.

Chers résidents, administrateurs, personnel, parents, cadres, amis sympathisants, soustonnais, je vous souhaite une bonne fin de journée dans cette région du Sud-Ouest.

→ **Domaine de Chantaloup (par Patrick PROQUIN) :**

Ce rapport d'activités me donne l'occasion de remercier tous les professionnels des établissements de Chantaloup pour leur implication dans la réalisation des projets d'accompagnement des enfants et des résidents. Leur regard croisé favorise l'adaptation dans la diversité des accompagnements. C'est aussi auprès des familles que le contact est important pour établir une relation de confiance, pour raconter la vie à Chantaloup et parfois rassurer. Ceci demande une disponibilité professionnelle que nous constatons quotidiennement tant à l'IEM qu'à la MAS. L'importance de prendre soin traverse toutes les actions et toutes les fonctions (éducative, vie quotidienne, pédagogique, rééducative, psychologique et administrative) et donne lieu à des accompagnements spécifiques finalisés autour d'un projet singulier auprès des enfants et des résidents. De belles choses sont réalisées quotidiennement dans l'accompagnement des publics qui nous sont confiés mais également avec leur famille. Je les remercie pour la qualité du « sur mesure » qu'ils réalisent chaque jour et pour leur persévérance. Un remerciement tout particulier aux cadres de Chantaloup toujours très volontaires dans la réalisation de leur travail et qui sont parfois soumis à beaucoup de contraintes.

Mes remerciements s'adressent aussi à Etienne GOBIN, notre Directeur Général et aux Directeurs des établissements de l'AEHM. Cette première année ensemble a été plus que fructueuse et nous a permis de confirmer le fonctionnement collégial de notre équipe de direction. Je tiens à remercier aussi les professionnels du siège qui nous montrent tous les jours leur disponibilité, leur compétence et leur gentillesse.

Enfin, mes remerciements s'adressent bien entendu aussi aux administrateurs car, dans leur activité bénévole, ils nous montrent un investissement quotidien dans l'intérêt de nos établissements.

2018 a été une année particulière en ce sens qu'elle a été l'année de la finalisation de plusieurs projets.

Tout d'abord, le Président de l'AEHM a signé le 25 juin 2018 un Contrat Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens pour cinq ans (2018-2022) en présence de la Déléguée Départementale de l'ARS du Loiret. Ce CPOM a pris effet le 1^{er} janvier 2018. Le travail de réalisation de ce CPOM s'est étalé sur 3 années. Dans le cadre des éléments préparatoires à ce contrat, l'Association et l'Agence Régionale de Santé ont souhaité procéder à un diagnostic qualitatif et quantitatif. Ce diagnostic avait pour but de faire correspondre les actions à mettre en œuvre ainsi que les possibilités de chacun des acteurs aux besoins identifiés sur le territoire. Ceci nous a permis de dégager dans un premier temps 4 axes :

- 1) Valoriser et adapter le plateau technique des établissements de Dadonville dans une logique de parcours (dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous »).
- 2) Accompagner les professionnels dans un parcours de professionnalisation et de changement des pratiques et développer des actions de soutien personnel.
- 3) Développer les partenariats et les coopérations.
- 4) Mettre en œuvre les systèmes d'information permettant un accompagnement au plus près des besoins.

Nous avons échangé sur les conditions de l'activité et sur les indicateurs nous permettant d'assurer et de justifier de notre mission. Concrètement, l'augmentation de l'activité à la Maison d'accueil se traduit par davantage d'accueil temporaire en partie pour des séjours de répit mais aussi pour la préparation de plusieurs résidents à une vie plus résidentielle. L'arrivée du Directeur Général début mars 2018 a contribué à soutenir et à améliorer le travail engagé tant sur le CPOM que sur les projets d'établissements.

Ensuite, nous avons aussi à finaliser trois projets d'établissement : celui de l'IEM, de la MAS et du SESSAD. Ces projets nous ont donné l'occasion de réfléchir à l'adaptation de nos pratiques à nos missions en articulation avec le projet stratégique de l'AEHM. A partir d'un diagnostic partagé prenant en compte les éléments de l'évaluation externe, les valeurs et les principes du projet de

notre association ainsi que la mission qui nous ait confiée, le processus d'élaboration collégiale de ces projets avait pour objet de travailler :

1) Sur l'appropriation d'un outil-projet au service des enfants et des adultes et de leur famille dans la transition passé-présent-avenir.

2) De favoriser la démarche d'appropriation par les professionnels afin de soutenir l'articulation des fonctions (25 fonctions différentes dans l'établissement) : passer d'un fonctionnement pluridisciplinaire à un projet transdisciplinaire dont le projet individuel est au centre du dispositif.

3) De favoriser un processus de co-évolution qui nous inscrit dans une démarche d'exploration du sens.

4) Réactualiser les projets par une démarche collective porteuse de sens. Pourquoi faisons-nous cela ? Pour qui le faisons-nous ?

5) Respecter les orientations et les exigences réglementaires (ARS, HAS, etc.) tout en favorisant la pertinence de l'action en faveur des enfants et des résidents.

6) Favoriser et organiser la concertation entre les services sur le Domaine de Chantaloup pour développer des ressources comme par exemple, mettre en place de l'accueil temporaire à la MAS pour des enfants qui ont une orientation MAS (préparation au passage à la vie d'adulte).

7) Poursuivre et développer le partenariat avec les structures médicales et spécialisées pour sécuriser le parcours médical des enfants et des résidents. De ce point de vue, la télémédecine (pour peu qu'elle puisse être opérationnelle) contribuera utilement à favoriser nos relations.

Au mois de décembre 2017, l'association a décidé de venir en soutien à la finalisation des projets d'établissements de Chantaloup et du CPOM par la mise en place d'une mission d'appui. Cette aide a débuté au mois de février 2018 et à contribuer à la définition des axes stratégiques pour les cinq années à venir. Cette mission d'appui s'inscrit dans la complémentarité du travail avec les équipes. Les axes stratégiques des projets d'établissement s'inscrivent dans le cadre du CPOM 2018-2022. Le CPOM et le travail sur les projets d'établissement nous ont conduits à décliner un Plan d'Action pour chacun des établissements. Chacun de ces Plans d'Actions s'articule avec le Projet Stratégique de l'AEHM et son propre Plan d'Actions. Ce sera l'objet d'une présentation dans le prochain rapport d'activité.

Je vous remercie de votre attention

→ Hameau de Gâtines, Valençay (par Isabelle LEDUC) :

Voici quelques événements qui se sont déroulés Hameau de Gâtines durant l'année 2018.

1. Les personnes accueillies

Sur la section IEM, nous avons admis 8 personnes entre 6 et 15 ans suite aux départs de 4 personnes. Nous avons eu quatre orientations en maison d'accueil spécialisée ce qui diffère des trois années précédentes où aucune orientation en maison d'accueil spécialisée n'avait été réalisée. En date du 31 décembre 2018, l'établissement accompagnait 18 résidents en Amendements Creton.

Les chiffres montrent sur ces 3 dernières années une hétérogénéité du public accueilli au sein de l'IEM au regard de la multiplicité des orientations.

Sur la MAS, il y a eu une admission de prononcée. Plusieurs personnes ont été accueillies sur « l'accueil temporaire » sur des périodes plus ou moins courtes. Il n'y a pas eu de sorties prononcées durant l'année 2018, mais des résidents ont eu la possibilité d'effectuer des périodes d'accueil temporaire sur d'autres MAS.

En SESSAD, nous avons réalisés 4 admissions et 3 résidents ont quitté le service.

Nous constatons une progression des soins spécifiques comme les gastrostomies, les hétéro-sondages, les trachéotomies, les ventilations nocturnes (VNI).

Une majorité des personnes accompagnées sont atteintes de syndrome épileptique, associé à leur handicap.

Notre taux d'accompagnement de professionnels doté de 6 infirmières et de 17 aides-soignantes, nous permet de répondre à ces nouveaux besoins.

2. L'activité

Pour l'IEM, on constate que l'activité 2018 a été en deçà des années précédentes. Cette sous activité s'explique par le travail mené durant ces deux dernières années à une restructuration du Hameau de Gâtines impliquant les 3 structures, IEM – MAS et SESSAD. La restructuration consiste à répondre aux besoins selon l'évolution des politiques publiques par la mise en place de plateforme de prestations.

Comme les années précédentes, nous menons des activités thérapeutiques, pédagogiques et d'enseignements animés par différents métiers comme orthophoniste, psychologue, enseignantes spécialisées aides médico psychologiques, axillaires de vie, kinésithérapeute, éducateurs spécialisée ergothérapeutes, psychomotricité, moniteurs de projets, moniteurs éducateurs.

La collaboration de travail entrepris entre l'assistance de sociale et les éducateurs spécialisés, nous permet d'accentuer la mise en place de stage pour les personnes à compter de 18 ans. En 2018, nous accompagnons 18 personnes ayant plus de 20 ans sur la structure enfant allant de 3 à 20 ans.

Pour la MAS et le SESSAD, l'activité 2018 a été atteinte selon les objectifs fixés.

3. Ressources humaines

Notre effectif reste globalement stable sauf dans les métiers du soin où nous sommes en carence de kinésithérapeute et de médecin de médecine physique et de réadaptation. C'est une problématique régionale et plus largement nationale.

Grâce au service restauration, composé de 5 agents dont 1 chef cuisinier et 2 cuisiniers, la composition des repas est équilibrée et leur texture adaptée. L'animation de la commission restauration permet aux personnes accompagnées de s'exprimer sur ce service rendu.

La présence d'agents qualifiées d'entretien des bâtiments et espaces verts a permis à l'établissement l'embellissement de différents bureaux et la conception d'espace dédié comme une salle de cinéma, des bureaux et l'aménagement d'espace extérieur afin de les rendre accessible.

Le pôle administratif est à consolider. En effet, nous sommes de plus en plus sollicités par la réalisation d'outils, de rendu compte et d'état à transmettre. Notre service administratif est insuffisamment doté. Nous avons commencé ce travail par le recrutement d'une cadre de gestion dont nous souhaitons la bienvenue. C'est un poste nouvellement créé.

4. Manifestations

Nous avons accompagné les personnes dans différentes manifestations comme :

- Section IEM :
 - Des compétitions régionales et nationale de Boccia entre 3 et 7 personnes ont participé. Trois compétiteurs ont obtenu la qualification régionale.
 - Une visite au Château de Versailles pour 6 personnes.
 - Spectacle « Blanche-neige » au Château de Valençay en nocturne.
 - Participation à Handiférence.
 - Organisation d'un séjour d'une semaine en camping dans la Brenne (36).
 - La journée Kermesse qui a attiré de nombreuses familles et visiteurs.

- Section MAS :
 - Mise en place de sport adapté grâce au conventionnement avec « Siel bleu ».
 - Mise en place de YARN BOMBING ou tricot-graffiti ou encore tricot urbain est une forme d'art urbain ou de graffiti qui utilise le tricot, le crochet ou d'autres techniques (enroulement, tissages, tapisseries, accrochages ...) utilisant du fil.
 - Mise en place d'animation par les chiens visiteurs.

- Section SESSAD :
 - Deux séjours ont été mis en place : 2 nuits pour les adolescents, 1 nuit pour les plus jeunes. Ces séjours ont permis aux jeunes de s'inscrire dans un projet, de dépasser certaines peurs et pour certains, de vivre leur premier éloignement familial. Lors de ces séjours, un travail sur l'autonomie au quotidien et la relation aux autres étaient au cœur du projet.

5. Nos objectifs

- Après avoir répondu aux axes de 2018 qui étaient :
 - Mettre en œuvre une démarche qualité au sein de l'établissement
 - Développer une démarche de Bientraitance et de respect des droits des usagers pluridisciplinaire en lien avec les besoins des personnes
 - Parfaire aux modes et outils de communication ascendante, descendantes, et transverses en interne et externe
 - Sécuriser l'accompagnement de la personne accueillie avec la mise en place de métier infirmier durant les nuits, avec la rédaction de protocoles médicaux et la mise en place de la formation des premiers secours.

- Nous nous engageons à compter de 2019 dans la démarche de :
 - Mettre en œuvre une démarche qualité au sein de l'établissement
 - Adapter l'offre de service à l'évolution et aux enjeux des politiques publiques
 - Développer l'accès à l'expertise médicale
 - Améliorer l'offre des prestations selon les besoins liés à l'enfant et à son handicap
 - S'assurer de la double signature sur le document contractuel qu'est le projet personnalisé d'accompagnement

- Communiquer l'ensemble des éléments légaux prévus par la loi de 2002-2 aux familles des enfants accompagnés par le SESSAD : livret d'accueil, règlement de fonctionnement, DIPC et PPA signés par les deux parties
- Communiquer aux professionnels les PPA et DIPC signés
- Travailler davantage la communication sur le SESSAD extérieur.

4. INTERVENTION DE MR JOBBE DUVAL, TRESORIER DE L'AEHM, COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXPERT COMPTABLE, MR MACE ET DE MR CRUEGE, LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

❖ Intervention de Mr JOBBE DUVAL, trésorier de l'AEHM

Vous avez eu les rapports d'activités des établissements, les rapports d'activités justement sur les investissements qui ont été fait dans l'association. Tout ça nécessite des moyens et il est dans notre devoir de bien gérer les moyens que l'on nous donne pour optimiser le résultat. A ce sujet-là, je me rends compte que jamais dans nos Assemblée Générales nous remercions la contribution des comptables des établissements et je tiens ici à le faire aujourd'hui.

Mr MACE va vous présenter les comptes de l'Association et je le remercie chaleureusement.

❖ Compte rendu financier de Mr JY. MACE, expert-comptable

Bonjour à tous,

Je vous confirme l'investissement des administrateurs dans la gestion de votre association. Il est clair qu'ils s'impliquent fortement aussi bien au niveau du suivi budgétaire, du suivi des investissements, c'est un point fort dans l'organisation de l'AEHM, mais aussi avec l'arrivée du nouveau Directeur Général et l'implication des directeurs d'établissements nous voyons la forte implication de toute cette équipe qui est importante par rapport aux chiffres que nous allons voir après. Je m'associe aussi fortement avec ce que vient de dire Mr JOBBE-DUVAL, c'est-à-dire qu'au cours des dernières années il y a eu beaucoup d'évolutions aussi bien réglementaire qu'au niveau législatif par rapport à la vie des établissements. Avant il y avait peu de modifications sociales aussi bien que réglementaire, alors que depuis 5 ans on assiste à des évolutions majeures et les équipes comptables et sociales ont été mises à forte contribution. Il faut donc saluer ce travail qui a été fait au cours de ces dernières années.

Si on reprend les points au niveau de l'Association, il y a beaucoup de choses qui ont déjà été dites par les directeurs et par le Président.

Quels sont les éléments significatifs de l'année 2018 :

- L'octroi du CITS (Crédit Impôt Taxe sur les salaires) aux associations

Le CITS est égal au produit des rémunérations inférieurs ou égales à 2,5 fois le SMIC annuel * 4%.

Le CITS représente 558 k€ pour l'AEHM (540 K€ en 2017)

- Négociation du CPOM à Dadonville.

L'établissement a obtenu un financement complémentaire de 130 k€ dans le cadre de la négociation du CPOM 2018-2022.

- Réception des locaux « Hébergement » pour Soustons

Après la réalisation en 2017 du pôle « Soins », l'établissement a réceptionné en 2018 l'unité d'hébergement médicalisé de 15 places. L'enveloppe financière de l'ensemble des travaux estimé à 2,7 M€ a été respectée.

Total financements	
Subvention - Conseil Départemental des Landes	300 000
Emprunts	1 745 000
Fonds propres	645 000
Total	2 690 000

- Temps de travail effectif et exonération bas salaires – Décision de la Cour d'Appel de PAU

- Suivant un arrêt rendu le 22 novembre 2018, la chambre sociale de la Cour d'appel de Pau a confirmé la décision du Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale du 13 janvier 2014 de la Haute Garonne (Toulouse), il est estimé que les congés payés supplémentaires prévus par accord d'entreprise ou de branche (congés trimestriels) n'entrent pas dans le calcul de la durée annuelle de travail retenue pour l'application de la réduction de cotisations sur les bas salaires (dite loi Fillon).
- Compte tenu de cette décision, l'association a provisionné le risque intégrant les nouvelles modalités de calcul de l'exonération bas salaires, soit 266.050 €.

Les états financiers qui vous sont présentés englobent :

- L'activité de l'association
- L'activité des établissements

Le Bilan de l'AEHM

ACTIF			PASSIF		
en milliers d'euros	2018	2017	en milliers d'euros	2018	2017
			Subventions d'investissement	5 691	5 619
Terrains	482	483	Réserve de trésorerie	1 642	1 642
Constructions	19 469	19 139	Report à nouveau	917	862
			Résultat	368	206
Autres immobilisations	3 400	3 692	Provisions réglementées	4 419	4 471
Immobilisations en cours	10	227	Autres fonds propres	4 025	4 018
ACTIF IMMOBILISE	23 361	23 541	FONDS PROPRES	17 062	16 818
			Provision pour risques et charges	2 265	1 963
			Fonds dédiés	1 441	1 496
			PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 706	3 459
			EMPRUNTS	14 541	14 383
Créances	2 522	2 833	Fournisseurs	1 412	1 324
Autres créances	1 076	1 168	Dettes sociales	3 401	4 250
			Dettes fournisseurs sur immob	55	516
CREANCES D'EXPLOITATION	3 598	4 001	Autres dettes	550	508
			DETTES COURT TERME	5 418	6 598
DISPONIBILITES ET PLACEMENTS	13 768	13 716	DECOUVERTS BANCAIRES		
TOTAL	40 727	41 258	TOTAL	40 727	41 258

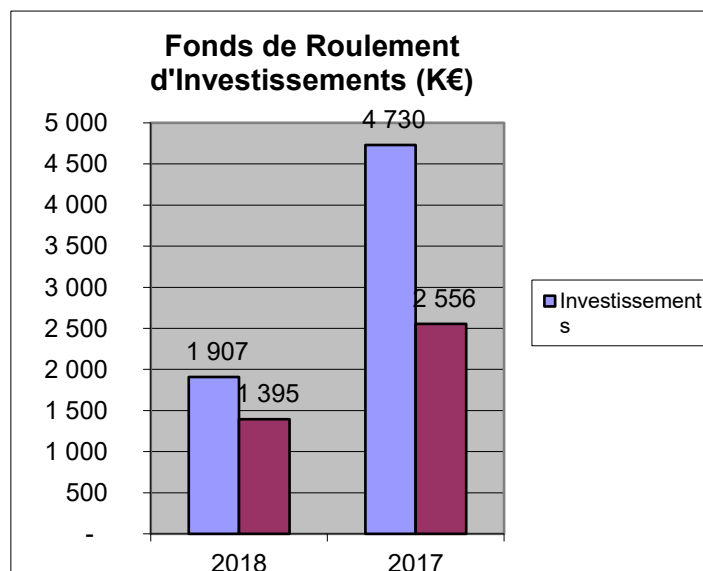
◆ Equilibre financier :

- L'exercice de toute activité nécessite deux types d'investissements :
- L'acquisition et le renouvellement de biens pour accueillir les résidents.
- La couverture du besoin en trésorerie née du décalage permanent entre le règlement des dettes et l'encaissement des créances.

IMMOBILISATIONS 23 361 k€ Constructions Autres immobilisations Immobilisations financières		CAPITAUX PERMANENTS 35 309 k€ Fonds associatifs propres Subventions d'investissement Réserves Provisions pour charges Emprunts bancaires Provisions réglementées		
11 948K€				FONDS DE ROULEMENT (F.D.R.) 11 948K€
CREANCES D'EXPLOITATION 3 598 k€ Créances CD Créances ARS Acomptes versés aux fournisseurs Subventions à recevoir Autres créances Charges constatées d'avance		DETTES D'EXPLOITATION 5 418 k€ Dettes fournisseurs Dettes fiscales et sociales Produits constatés d'avance		
1 820K€				EXCEDENT EN FONDS ROULEMENT 1 820K€
				TRESORERIE : FDR - BFR 13 768K€
PLACEMENTS & DISPONIBILITE		13 768K€		

◆ Fonds de Roulement d'Investissement :

- Les investissements de l'année 2018 s'élèvent à 1.907 K€ contre 4.730 K€ en 2017.
- Les emprunts en cours représentent 14.541 K€ au 31 décembre 2018, contre 14.383 K€ en 2017. Ceci s'explique par le déblocage de l'emprunt de Soustons de 921 K€.
- L'emprunt de Valençay a fait l'objet d'une renégociation.



◆ Le résultat de l'Association et des Établissements :

○ **Résultat Consolidé de l'association 742.379 € (après reprise résultat N-2)**

- Dont Résultat en Gestion Propre (Association) :	+ 49.471 €
- Dont Résultat en Gestion Contrôlée (Établissements) :	+ 692.908 €

COMPTES DE RESULTATS SIMPLIFIE

en milliers d'euros		2018	2017
Total Produits d'exploitation		36 407	36 327
	Produits de la tarification	33 203	32 957
	Autres produits	3 204	3 370
Total Charges d'exploitation		35 918	35 895
	Charges de fonctionnement	7 053	6 850
	Frais de personnel	25 376	25 240
	Dotation aux amortissements	2 101	1 985
	Dotation aux provisions et fonds dédiés	992	1 415
	Autres charges	396	405
Résultat d'exploitation		489	432
Total produits financiers		119	114
	Plus-values réalisées sur placement	119	114
Total charges financières		388	440
	Intérêts des emprunts	388	355
	Reversement aux établissements	-	85
Résultat financier		- 269	- 326
	Produits exceptionnels	151	119
	Charges exceptionnelles	2	19
Résultat exceptionnel		149	100
Résultat comptable		369	206
	Reprise des résultats N-2	373	418
Résultat DE GESTION		742	624
Dont Résultat gestion contrôlée		693	615
Dont Résultat gestion propre		49	8

Résultats des Établissements (Gestion Contrôlée) :

Les résultats soumis aux autorités de contrôle sont excédentaires, en légère augmentation par rapport à 2017. Tous les établissements de l'AEHM demeurent excédentaires.

AEHM -Gestion contrôlée			
Etablissements	2018	2017	VARIATION
AINTZINA	31 363	23 520	7 843
VALENCAY	58 119	21 995	36 124
SOUSTONS	135 316	204 856	- 69 540
LES ARENES	59 667	79 945	- 20 278
TARNOS	66 460	29 196	37 264
LA MACHINE	255 748	181 282	74 466
DADONVILLE	56 339	71 804	- 15 465
SIEGE	29 896	2 430	27 466
Total	692 908	615 029	77 880

◆ En conclusion :

La situation financière consolidée des établissements reste satisfaisante, tout comme les résultats.

Des projets sont en cours :

- La finalisation du projet de CPOM pour La Machine
- La négociation du/des CPOM pour Soustons, Tarnos et Aintzina est prévue sur 2019.

Je vous invite donc à bien vouloir les approuver.

Je vous remercie de votre attention. Souhaitez-vous quelques éclaircissements ?

❖ **Rapport financier de Mr CRUEGE, commissaire aux comptes**

Merci pour cette présentation exhaustive des comptes. Donc rapidement sur la mission du Commissaire aux comptes, je rappelle très simplement à chacune et chacun d'entre vous que le commissaire aux comptes a une mission légale, c'est-à-dire que ce n'est pas une mission contractuelle, ce n'est ni l'association ni nous-même qui décidons du périmètre de la mission, c'est simplement l'application de dispositions légales. Ces dispositions légales comportent plusieurs facettes, je ne vais pas toutes les rappeler, les principales sont la présentation à l'Assemblée, c'est à dire aujourd'hui, de 2 rapports que je dois vous présenter en tant que commissaire aux comptes. Il y a un premier rapport sur les comptes annuels qui vient de vous être présenter et un deuxième rapport sur le règlement.

Le rapport sur les comptes annuels est un rapport que j'ai remis ici et que vous pouvez consulter dans son intégralité. Je rappelle que pour fonder notre opinion puisque nous c'est de cela dont il s'agit, nous devons fournir une opinion sur les comptes, nos travaux ne se limitent pas évidemment au simple contrôle des états financiers puisque vous avez un expert-comptable qui vous l'avez vu fait ça parfaitement, mais nous essayons d'anticiper ces vérifications et d'anticiper en amont. Notre mission ne consiste pas à intervenir quelques jours avant l'Assemblée mais à s'y prendre en amont dès le mois de septembre/octobre nous intervenons à la Direction Générale et dans les établissements pour prendre connaissance du fonctionnement des établissements et des procédures en place, et ceci afin de nous forger une opinion. C'est ainsi que nous avons dans la continuité de notre première année de mandat puisqu'il s'agit là de la 2^{ème} année, nous avons visités les établissements de Tarnos, Valençay et ici. A ce titre, je remercie les directeurs et les directrices de leur accueil ainsi que vos collaboratrices et collaborateurs comptables respectif. Tout cela pour dire que je certifie que les comptes annuels qui viennent de vous être présentés sont réguliers et sincères et notent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé 2018, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'AEHM au 31 décembre 2018. Je rappelle que c'est une certification qui concerne les comptes dans leur ensemble, les comptes agrégés ou agrafés ou consolidés et ce n'est pas une certification qui concerne les comptes des établissements pris individuellement.

Voilà pour ce premier rapport, le second rapport va aller relativement vite puisqu'il n'y a pas, s'agissant des conventions réglementées, de conventions nouvelles qui se seraient passées entre l'association et ses administrateurs ou l'association et une autre entité qui aurait un dirigeant qui serait commun avec un de vos administrateurs.

Je suis allée relativement vite puisque je vois que l'heure tourne, je suis néanmoins à votre disposition si vous avez des questions sur les rapports avant je crois de procéder au vote de ces différents rapports et des comptes en particulier.

Je vous remercie de votre attention.

Le président de l'AEHM, Mr Michel LACLAU invite l'Assemblée à approuver le compte rendu financier et le rapport financier du commissaire aux comptes.

**DEUXIÈME RÉSOLUTION : L'Assemblée Générale, après avoir entendu le compte rendu financier de l'expert-comptable, décide d'approuver ce dit rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

**TROISIÈME RÉSOLUTION : Après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée décide d'approuver les comptes annuels 2018 de l'Association.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

5. QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.

Mr LACLAU reprend la parole et soumet au vote de l'AG le quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'ensemble des établissements de l'AEHM au cours de l'année 2018

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

**L'Assemblée Générale donne son quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour la bonne gestion de l'association au cours de l'exercice 2018.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

6. RENOUELEMENT ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Les autres années, quelquefois il y avait 2 ou 3 administrateurs à renouveler, des entrants et des sortants, c'était un peu compliqué. Mr JOBBE DUVAL a remis tout à jour de façon à ce qu'à partir de cette année, il y ait 5 sortants et 5 entrants. Pour certains qui ont été élus l'an dernier je pense peut-être à Mme Geneviève ROBINO et Mr Bruno FABRE, ils ont été élus en remplacement d'un administrateur qui était démissionnaire et qui n'avait pas fini son mandat ; ils ont donc eu un mandat d'1 an et maintenant ils sont soumis au vote pour un mandat de 3 ans, sachant que les mandats statutairement sont de 3 ans.

Les membres sortants sont Mr Michel DUBOURG, Mr Bruno FABRE, Mme Geneviève ROBINO et Mr Joseph DE LA TAILLE.

Les membres entrants qui se représentent sont Mr Michel DUBOURG, Mr Bruno FABRE, Mme Geneviève ROBINO, Mr Joseph DE LA TAILLE et un nouveau qui s'appelle Mr Damien SALVERT, que vous connaissez déjà car il assiste régulièrement à nos Assemblées Générales. Nous avons étudié son dossier et le Conseil d'Administration le propose à votre vote.

Présentation de Mr Damien SALVERT :

Bonjour, je m'appelle Damien SALVERT. Mon premier rôle est d'être le papa d'Augustin, qui a 25 ans et qui est accueilli à Chantaloup depuis une quinzaine d'années. Je suis membre de l'AEHM, jeune retraité depuis le mois de janvier. J'étais directeur informatique et je pense être capable à la demande du Conseil d'Administration, d'apporter un peu de compétences au niveau du Système d'Information.

La première mission qui m'a été proposée est une mission de conseil pour l'amélioration du Système d'information par le Président, et la première réponse que j'ai donné c'est d'abord je vais réfléchir, et je veux absolument rencontrer le Directeur Général. C'est-à-dire que si nous n'arrivons

pas à voir dans la même direction je ne viendrais pas. Nous nous sommes donc rencontrés avec Mr GOBIN au début du mois de mai, nous avons pu constater que nous étions en phase sur ce qu'il y avait à faire et donc j'ai accepté la mission.

Suite à ça, Mr LACLAU m'a rappelé en me demandant si effectivement je pouvais aller un peu plus loin et intégrer le Conseil d'Administration, ce que je n'ai pas mis longtemps à lui donner ma réponse car je pense qu'être un satellite c'est bien, mais être membre du Conseil d'Administration peut apporter un plus. J'espère apprendre beaucoup de choses dans plein de domaines que je ne connais pas, mes deux compétences sont, papa d'un jeune handicapé et Directeur Système d'information, tout le reste c'est pour moi à découvrir mais je vous assure que je mettrai tout mon cœur pour apprendre, apprendre aux autres mais surtout apprendre de vous tous.

La question du vote à bulletin secret est posée à l'assemblée. Le vote se fera à main levée.

Sur la candidature de Damien SALVERT : 0 personne contre et 1 abstention.

Sur la candidature de Geneviève ROBINO qui se représente : Elue à l'unanimité

Sur la candidature de Bruno FABRE qui se représente : Elu à l'unanimité

Sur la candidature de Joseph DE LA TAILLE qui se représente : Elu à l'unanimité

Sur la candidature de Michel DUBOURG : 0 personne contre et 1 abstention.

7. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions, mais Mr Michel DUBOURG souhaite remercier le Président qui passe un temps infini pour l'Association avec une obstination remarquable.

La séance est levée à 16h20.

**Le secrétaire de séance,
Pierre MARCOTTE DE QUIVIERES**

**Le Président,
Michel LACLAU**